

# Compte-rendu CDEN 21.04.2026



## Mot de bienvenue du préfet

Tour de table pour présenter les nouveaux membres. (maires nouvellement élu.es).

## Mot de bienvenue de la vice-présidente du Conseil départemental

La vice-présidente rappelle l'attachement du département à l'école qui est au cœur de nos territoires et levier pour l'égalité des chances. Elle souligne l'importance du dialogue, qui sera poursuivi avec les nouvelles équipes municipales. Elle salue l'ensemble des partenaires mobilisés. Comme chaque année le département est attentif à l'évolution des effectifs et à ses conséquences sur les équilibres territoriaux. Il a fallu prendre des décisions sensibles. Le département est conscient de l'évolution démographique qui nous oblige à repenser notre organisation scolaire. Prise en compte des réalités du terrain dans la proposition de carte scolaire. Démocratie et pragmatisme. Avis favorable émis par le département.

## Lecture des déclarations liminaires

SGEN, FSU, UNSA, FO.

SGEN Actualité internationale pèse sur les esprits. Ecole doit être sanctuaire. Rappel élections démocratiques en France. Souhaite visibilité pluriannuelle de la carte scolaire. Baisse démographique doit permettre baisse effectifs par classe. Problème du mouvement. Santé mentale des enseignants : quitter sa classe, une école. Manque de professeurs et de remplaçants. Inclusion se heurte à un mur. Problème des délais de traitement. Collègues seuls. Baisse démographique doit être opportunité.

FSU (voir déclaration)

UNSA Désillusion du terrain. Gratitude dans les discours ministériel mais mépris dans les faits. Ministre Geffray pense à l'école 2035 mais pas à la rentrée 2026. Constat : rentrée à venir aurait pu permettre de réduire les effectifs mais ce sont les moyens qui ont été détruit. Problème du climat scolaire. Mal-être des élèves et des personnels. Manque de place en structure médico-sociale. Eloignement des services de soin. PAS mis en œuvre : expérimentation montre que pourquoi pas mais doit se faire sur des moyens dédiés. Baisse démographique est prétexte budgétaires. Entend volonté du DASEN de préserver la ruralité et apprécie transparence de la méthode mais regrette le manque de moyen qui oblige de faire peser carte scolaire sur écoles de plus de 5 classes et sur manque de remplaçants.

FO Mobilisation partout en France contre 4000 suppressions et budget d'austérité. Mais ministre prépare plan pluriannuel de suppression de classe. Effectifs trop chargés en France, non remplacement devenu la norme. Selon OCDE, nombre moyen supérieur à moyenne européenne. Budget de guerre l'aggrave. PAS aussi car pris sur moyens existants. AESH et AED en nombre insuffisant. Manque psy en et AS dans le 2<sup>nd</sup> degré. Refus de la marche à la guerre. Refus de parcoursup. FO ne participera donc pas à l'atelier prospectif du ministère aujourd'hui. 15 classes fermées en Corrèze. Aucun poste de remplaçant créé. En moyenne une trentaine de classe non remplacées en Corrèze. Entraîne stress et manque dans les apprentissages. DASEN affirme l'amélioration du P/E et du E/C mais reste une moyenne. Situation tendue sur le terrain. Manque aussi AESH et remplaçants. FO revendique création classes nouvelles donc a voté contre la carte scolaire. Droit à l'enseignement adapté pour les familles piétinées. Pourtant de l'argent il y a pour un porte avion : la moitié du budget de l'éducation nationale. Dans 2<sup>nd</sup> degré : 10 suppressions de poste avec collèges grands perdants. Lycées moins touchés mais 4 suppressions de poste à Edmond Perrier. Signifie personnels contraints de quitter établissement, complément de service, dégradation des conditions de travail. Logique comptable. Loi Blanchet sur création poste pour éducation à la défense dans les établissements (équivalent 1000 Etp).

Réponse de Mme la Vice-Présidente du Conseil départemental : la moitié des collèges n'avaient pas d'agents d'accueil et fonctionnaient très bien. Les postes n'ont pas été supprimés mais les horaires ont été réorganisés sur la journée. 25 % de leurs missions restent de l'accueil. Sur la question des propos de Pascal Coste à l'encontre des secrétaires généraux des collèges, Mme la Vice-Présidente reconnaît une certaine agitation en début d'année. La Corrèze produit de la qualité. Le Conseil départemental a ciblé 5 aliments : œufs, pomme, bœuf, porc et pomme de terre pour lesquels les objectifs fixés sont atteignables. Le département aide les établissements et travaille de façon très étroite avec les collèges. Les points bloquants ont été identifiés : il s'agissait de non-dits, qui créaient une tension. Le problème est réglé.

Réponse de M. Le Préfet : Il rappelle son attachement à la loi Egalim et aux circuits courts pour soutenir les agriculteurs corréziens. De plus, il indique soutenir et défendre totalement le rallye défense. L'armée de la République - contrairement à ce que serait une milice - est sous l'autorité des représentants du peuple et au service de la population. Nous conseillons de

(re)lire Jaurès et Bloch qui défendaient l'armée. Le lien étroit entre l'armée et la nation doit être entretenu par le biais de journées de sensibilisation à la défense. C'est ce lien qui permet justement d'éviter les interprétations virilistes. C'est à renouveler.

Réponse de M. le DASEN : Il n'a pas connaissance des images évoquées dans les déclarations liminaires. Il renouvelle son invitation à venir voir ce qui se fait dans les classes défense et rallye défense. Le public est large et varié : collégiens, lycées, élèves de la PJJ... Le DASEN indique partager nos envies de paix. Mais la paix se prépare avec nos armées car elle est quotidiennement remise en cause. Quant à la visibilité pluriannuelle de la carte scolaire, le DASEN indique y être favorable. Ce souhait est partagé par l'association des maires ruraux de France. Mais ce souhait se heurte au caractère annuel du budget.

L'école inclusive est une priorité et les besoins sont exponentiels. Les projections indiquent que les élèves EBEP vont encore augmenter. Le DASEN remercie les AESH pour leur formidable travail et souligne que ces moyens doivent être utilisés au mieux. Mais il estime que nous avons atteint la limite du système. L'accompagnement des élèves par des AESH n'est pas assez efficace pour une prise en charge globale des EBEP. La création d'un poste de conseiller technique en santé mentale aidera les agents sur le terrain sur cette question. Il y a aussi un retard à rattraper dans la création de places dans le médico-social. L'ARS y travaille avec la DSDEN. Le DASEN se réjouit de l'ouverture de 6 lits en pédopsychiatrie.

Il pense comme les OS que la baisse démographique est un atout : le taux d'encadrement est meilleur. 19 élèves par classe en moyenne.

Sur la question du remplacement, le DASEN indique ne pas être satisfait de l'efficacité du remplacement cette année. Un pic à 32 a été relevé à la mi-mars. La commission remplacement a commencé son travail pour tenter de trouver des solutions. Il y a un problème avec les arrêts courts, trop nombreux. Pour les arrêts longs, un travail se fait pour améliorer passerelles et reconversions.

La carte scolaire ne se réduit pas à un tableur. Il n'a pas de formation de comptable. Il est tenu compte des réalités du terrain et des spécificités rurales.

Le préfet reprend la parole pour évoquer un projet d'accueil médical pour des jeunes de l'ASE au CH d'Eygurande. C'est un coût d'un million d'euros.

## **1. Approbation du PV du 27/06 2025 et du 07/10/2025**

FSU demande modification noms dans les PV soumis au vote car il y avait deux coquilles.

Vote à l'unanimité.

## **2. Présentation du projet de carte scolaire**

La carte scolaire a dû être préparée dans un temps restreint par le devoir de réserve pendant les longs débats sur le budget.

3 objectifs :

- Amélioration des conditions d'enseignement grâce à un meilleur taux d'encadrement au bénéfice des acquis des élèves.
- Accompagnement de l'école inclusive avec la création de PAS supplémentaires
- Action en faveur de l'égalité des chances et de l'équité territoriale Soutien particulier aux toutes petites sections de maternelle en quartier poltique de la ville et en zone rurale. Cite l'exemple de Soursac

Entre 2013 et 2026 : l'académie a perdu 12 282 élèves.

Baisse de 1 448 élèves pour la rentrée 2026.

La Corrèze entre sur un plateau. DEPP et INSEE estiment que la perte va être de 150 élèves par an, moins marquée qu'au niveau national. La Corrèze est plus épargnée que la Creuse : -7,4% contre -20% en Creuse.

Cela permet d'améliorer le P/C et le P/E

Instruction à domicile : sur autorisation du DASEN. Cela nous a permis d'aller dans le fond de l'instruction des dossiers de demande d'IEF et de réduire le nombre d'IEF accordées.

Écoles privées sous contrat en baisse d'effectif. Le DASEN réfute l'argument de la fuite vers le privé. Remarque FSU : pas de mixité et dans les lycées pro -> les trois premiers établissements en terme d'IPS sont dans le privé sous ou hors contrat.

Donc existe bien un décrochage entre le public et le privé.

Enseignement privé hors contrat : St Pierre Dumoulin Borie à Brive a bénéficié de l'ouverture d'une classe de collège mais fait également l'objet d'un suivi très attentif. FSU en fait la remarque et demande si suivi de l'insertion des enfants lors du passage dans le 2<sup>nd</sup> degré parfois public. DASEN répond que pour l'instant pas vraiment d'élément là-dessus. Pas de suivi automatique sur cet élément

Il y a 107 élèves corréziens scolarisés dans le privé hors contrat. Le SG indique que maintenant les élèves sont inscrits dans ONDE ce qui permet leur suivi. Souvent, ils quittent le primaire privé hors contrat pour aller dans le privé sous contrat et rarement vers le public.

Question de la FSU sur le contrôle de l'établissement St Pierre Dumoulin : Les contrôles ont déjà eu lieu. Ils ont déjà montré des améliorations. D'autres contrôles sont à venir.

Le Préfet indique être très vigilant sur ces questions et demande aux maires d'être très vigilants sur la question des élèves qui sont déscolarisés. Préfet dit que c'est un sujet très important car peut être facteur de radicalisation. Rappel que le préfet peut fermer un établissement hors contrat. Double peine car fragilise l'école publique en milieu rural.

### Mesures proposées pour la carte scolaire de rentrée 2026

Ecole	Fermetures	Ouvertures
Allassac élémentaire	-1 ULIS	
Allassac maternelle	-1	
Objat maternelle	-1	
Varetz	-1	
RPI Branceilles/Marcillac-la-Croze /Curemonte		+ 1
Jules Vallès maternelle	-1 classe dédoublée	
Marie Curie maternelle	-1 classe dédoublée	
Jules Romains primaire	-1 classe dédoublée	
Cosnac élémentaire	-1	
Jules Ferry Malemort		+1 ULIS
Altiliac		+1
Lanteuil	-1	
Ste Fortunade	-1	
Tulle Turgot maternelle	-1	
Seilhac	-1	
Bort les Orgues maternelle		+0,5
Soursac		+0,5 consolidé
Corrèze	-1	
Liginiac	-1	
Ussel La Jaloustre	-1	
ERUN ASH		+0,5 consolidé
UEMEA Clément Chausson mat Tulle		+1
Coordo PAS Uzerche Monédières et Brive J. Moulin REP+		+2
Décharges dir Tulle C. Chausson et Turgot élem		+2x0,25
Décharge maître formateur INSPE		+0,5
Formateur mission maternelle		+0,17

Alerte de Mme la Vice Présidente du Conseil Départemental sur Jules Vallès et Marie Curie : les effectifs pourraient être supérieurs car 5 élèves n'ont pas de place dans médico -social. A suivre

DASEN : On verra comptage de rentrée

### Moyens provisoires à la rentrée.

Ecole	Fermetures	Ouvertures
Allassac élémentaire		+1 provisoire
Allassac maternelle		+0,5 provisoire sous réserve de comptage en septembre
St Pantaléon maternelle		+0,5 provisoire sous réserve de comptage en septembre
Beynat		+1 provisoire car baisse en 27/28
St Martin La Méanne		+0,5 provisoire

St Priest de Gimel		+0,5 provisoire sous réserve de comptage en septembre
Lubersac et Lagarde-Marc La tour		Comptage de rentrée
Hôpital Brive	-0,5 provisoire car nombre de lits en baisse et retraite progressive de l'enseignante	

Vote : Carte scolaire adoptée

- Pour : 7
- Abstention : 4 (Sylvie Lopez personnalité qualifiée, UNSA et SGEN)
- Contre : 6 (FSU et FO)

### 3. Nomination des DDEN.

Nom	Prénom	Secteur
BARBANCEYS	Danielle	Ussel
DUQUESNOIS	Claudine	Beaulieu
FOURNIAL	Gilbert	Bort les Orgues
RATELADE	Marilou	Ussel
MARLINGE	Isabelle	Tulle Dordogne

Vote à l'unanimité.